

Rapport de durabilité 2019

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK



Table des matières

Avant-propos	5
1 Introduction	6
2 Collaborateurs	8
2.1 Stratégie RH	8
2.2 Effectifs	9
2.3 Développement du personnel	10
2.4 Conditions de travail	11
3 Société	14
3.1 Formation économique	14
3.2 Normes et valeurs	17
3.3 Art et culture	19
4 Environnement	20
4.1 Préservation des ressources naturelles	20
4.2 Performance environnementale	20
4.3 Protection du climat	28

Avant-propos

Chère lectrice, cher lecteur,

La Direction générale élargie de la Banque nationale suisse (BNS) a le plaisir de vous présenter son *Rapport de durabilité 2019*, dans lequel elle expose la manière dont la Banque nationale applique le principe de durabilité dans les domaines touchant aux collaborateurs, à la société et à l'environnement.

Le premier chapitre, consacré aux collaborateurs, décrit les stratégies et prestations de la BNS en sa qualité d'employeur ainsi que les principales avancées réalisées dans la gestion des ressources humaines. Le deuxième chapitre, dédié à la société, présente tout d'abord le rôle de la Banque nationale en tant qu'organisme détenteur de connaissances spécialisées ainsi que sa contribution à l'éducation économique. Il expose ensuite les mesures prises par l'entreprise pour encourager ses collaborateurs à adopter un comportement intègre et respectueux. Il montre enfin comment la collection d'œuvres d'art de la BNS ainsi que les projets d'art dans la construction soutiennent la culture et confèrent à l'institution un caractère contemporain. Le troisième et dernier chapitre, qui porte sur l'environnement, informe sur la manière dont la Banque nationale gère l'impact écologique de ses activités opérationnelles, mais aussi sur les dispositions qu'elle met en œuvre en vue d'une utilisation responsable des ressources.

Le *Rapport de durabilité* paraît chaque année en français, en allemand, en italien et en anglais. Les informations sur l'accomplissement du mandat légal confié à la BNS figurent quant à elles, comme jusqu'à présent, dans le *Compte rendu d'activité* à l'intention de l'Assemblée fédérale.

Berne et Zurich, le 19 mars 2020

1

Introduction

Gestion de la durabilité à l'échelle de l'entreprise: principes

La Banque nationale assume de longue date sa responsabilité d'entreprise en matière de développement durable. En 1996, elle a introduit une écogestion systématique dont les objectifs et les résultats ont été publiés depuis lors chaque année dans le cadre d'un écobilan, devenu en 2010 un rapport sur l'environnement. Elle a par ailleurs rédigé une Charte précisant les valeurs sur lesquelles elle fonde ses activités opérationnelles. La Banque nationale s'y engage à observer les critères que sont l'efficacité, l'efficience et la durabilité, à établir une culture d'entreprise basée sur l'ouverture et le respect, et à offrir des conditions de travail modernes.

Ces principes se sont concrétisés par des décisions opérationnelles et des projets, que ce soit dans le domaine de la gestion des ressources humaines, dans l'amélioration des procédures internes ou dans les processus d'achat. Il est de ce fait apparu nécessaire d'élargir le rapport sur l'environnement pour y intégrer ces autres aspects de la durabilité à l'échelle de l'entreprise. La BNS a ainsi publié son premier *Rapport de durabilité* en 2019.

Principaux aspects

La Banque nationale a mis au point sa stratégie de développement durable en plusieurs étapes. Pour ce faire, elle s'est référée à des normes internationales applicables à l'établissement de rapports de durabilité, comme par exemple celles de la Global Reporting Initiative (GRI). La BNS a commencé par définir les thèmes qui, pour l'institution et les groupes d'intérêt qui la soutiennent, semblaient essentiels d'un point de vue économique, sociétal et écologique. Concernant la responsabilité opérationnelle, ces thèmes peuvent être regroupés en trois champs d'action distincts, relatifs respectivement aux collaborateurs, à la société et à l'environnement, qui correspondent aux trois chapitres du présent rapport. Les questions qui concernent l'accomplissement du mandat légal confié à la Banque nationale sont quant à elles traitées dans le *Compte rendu d'activité* à l'intention de l'Assemblée fédérale.

Le premier champ d'action porte sur les prestations que la Banque nationale fournit à ses collaborateurs et sur la responsabilité sociale qu'elle assume en sa qualité d'employeur. L'égalité des chances, les plans de carrière, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la motivation ou le développement du personnel sont autant d'aspects abordés dans ce domaine. Le deuxième champ d'action a trait à la société. Il comprend les prestations de la Banque nationale en matière de formation économique. Les normes et valeurs fondamentales qui forment la base du comportement respectueux et intègre attendu des collaborateurs peuvent également y être rattachées. Il en va de même pour la collection d'œuvres d'art de la BNS et les projets d'art dans la construction, qui confèrent à la Banque un caractère contemporain et contribuent à la dimension culturelle de l'institution. Le troisième champ d'action concerne le fonctionnement de l'entreprise et ses effets sur l'environnement, mais aussi les mesures prises pour permettre une gestion responsable des ressources. Les stratégies destinées à éviter et à réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi que les projets climatiques visant à compenser ces émissions en constituent les éléments centraux.

Champs d'action

2

Collaborateurs

2.1 STRATÉGIE RH

La stratégie en matière de ressources humaines (stratégie RH) a vocation à garantir que la Banque nationale dispose en tout temps d'un nombre suffisant de collaborateurs qualifiés pour accomplir son mandat dans les meilleures conditions. A cette fin, elle crée les conditions permettant aux employés de mettre en œuvre leurs compétences opérationnelles de manière ciblée et efficace.

Organisation apprenante

La Banque nationale se considère comme une organisation apprenante. Sa stratégie RH a pour objectif d'améliorer constamment les processus, les instruments et les compétences. Une planification stratégique des besoins dans le domaine du personnel doit servir à identifier rapidement les compétences requises, à recruter les collaborateurs correspondants et à les former en conséquence.

Importance de l'encadrement

La conduite du personnel est un facteur essentiel au succès à long terme d'une entreprise. Dans ce domaine, la culture de la BNS repose sur la confiance et l'estime. La reconnaissance de la performance et le feed-back mutuel forment la base d'un développement permanent des compétences. Les nouveaux entretiens annuels, réalisés pour la première fois en 2019, se basent non seulement sur des feed-back mutuels réguliers échangés tout au long de l'année, mais aussi sur un entretien individuel mené une fois par an de manière formelle entre les collaborateurs et leur supérieur hiérarchique. Ce dialogue vise essentiellement à clarifier les attentes mutuelles ainsi qu'à fixer des objectifs et des mesures de développement.

Employeur attrayant et social

La Banque nationale est un employeur attrayant et social. Défis professionnels, conditions de travail modernes et activité au service de la collectivité sont autant d'atouts qui lui permettent de convaincre. La rémunération et les prestations accessoires sont conformes aux pratiques du marché et aux performances attendues. La BNS assume sa responsabilité d'employeur social en garantissant l'égalité des chances et en refusant toute forme de discrimination et de harcèlement.

2.2 EFFECTIFS

Les quelque 930 collaborateurs constituent la base permettant à la Banque nationale d'accomplir son mandat légal. Les effectifs comprennent majoritairement des économistes, des juristes, des spécialistes des sciences politiques, des employés de banque, des informaticiens, des logisticiens et des techniciens ou des personnes au bénéfice d'une formation commerciale.

Diversité

La moyenne d'âge des collaborateurs est d'environ 45 ans, ce qui est relativement élevé. Elle s'explique par l'ancienneté, qui est à peu près de dix ans en moyenne, et par l'âge d'entrée en service, lui aussi relativement élevé, une caractéristique des institutions qui emploient une grande part de collaborateurs ayant une formation universitaire (voir le tableau «Chiffres clés relatifs aux collaborateurs»).

Les femmes représentent près d'un tiers des effectifs de la BNS. Au niveau de la direction, leur nombre a pu être accru au fil des ans pour atteindre 18,4% fin 2019. Les collaborateurs proviennent de toutes les régions linguistiques et géographiques du pays. Ceux de nationalité étrangère représentaient 11,9% des effectifs fin 2019.

La Banque nationale offre aux collaborateurs qui fournissent de bonnes prestations et qui présentent le potentiel correspondant la possibilité d'embrasser une carrière de direction ou une carrière de spécialiste. Pour pourvoir les postes vacants, elle choisit en premier lieu les candidats présentant les capacités requises et adhérant comme il se doit aux principes et aux valeurs de l'entreprise. Une part importante des postes concernés peut être attribuée en interne, ce qui favorise la mobilité au sein de la Banque.

Possibilités de carrière, même à temps partiel

La BNS offre également à ceux qui souhaitent travailler à temps partiel les conditions leur permettant aussi de progresser sur le plan professionnel. En 2019, environ 50% des femmes assumant une fonction de cadre travaillaient à temps partiel; cette part s'élevait à 15% pour les hommes et affichait une tendance légèrement croissante. Au sein de la direction de la Banque nationale, la part des collaboratrices et des collaborateurs à temps partiel s'élevait à respectivement 47% et 9%.

2.3 DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL

Le perfectionnement systématique et prospectif des compétences est indispensable pour que la BNS puisse relever au mieux les défis à venir. Il permet également de maintenir et de garantir l'employabilité des collaborateurs ainsi que leur performance.

Formation et perfectionnement

La Banque nationale prépare les collaborateurs à assumer de nouvelles tâches. Elle agit pour ce faire de manière ciblée et conforme aux besoins. Une grande importance est accordée à la formation et au perfectionnement des cadres. Un nouveau programme de développement dans ce domaine a été élaboré en 2019. Il comprend des offres adaptées aux niveaux hiérarchiques des fonctions d'encadrement, tant sur le plan technique qu'en matière de conduite du personnel. Un cursus de formation de type Certificate of Advanced Studies (CAS) a notamment été développé en collaboration avec une haute école spécialisée (HES). Intitulé CAS FH in Leadership SNB, il vise à préparer et former les cadres récemment promus à leurs fonctions exigeantes. Cinq femmes et quatre hommes ont commencé à l'automne 2019 la première édition de la formation. Un autre CAS est par ailleurs en cours de développement pour les collaborateurs souhaitant embrasser une carrière technique.

Apprentissage et stage

La Banque nationale permet à des jeunes gens d'effectuer un apprentissage dans les domaines commercial ou informatique. En 2019, huit apprentis ont ainsi achevé leur formation de base à la BNS.

Les jeunes gens motivés titulaires d'un diplôme universitaire et pouvant faire valoir d'excellents résultats ont quant à eux la possibilité d'entrer dans la vie active en accomplissant un stage à la Banque nationale. Il apparaît qu'ils se voient souvent proposer un contrat à durée indéterminée au sein de la BNS à l'issue de leur stage. La Banque comptait 34 stagiaires fin 2019. L'enquête annuelle menée par la société Universum auprès de plus de 12 000 étudiants montre que la Banque nationale est un employeur très attrayant pour les filières économiques et juridiques.

2.4 CONDITIONS DE TRAVAIL

La Banque nationale favorise l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, offrant aux collaborateurs la possibilité d'occuper un poste à temps partiel. Le modèle du temps de travail annualisé permet également de promouvoir un tel équilibre. Ainsi, les collaborateurs peuvent, dans des limites raisonnables, exploiter les fluctuations de la charge de travail pour remplir aussi bien leurs obligations professionnelles que leurs engagements privés. Dans ce cadre, la BNS permet également à ses collaborateurs de travailler à domicile. Fin 2019, le nombre de collaborateurs ayant régulièrement fait usage de cette possibilité était de 47. Lors de cette même année, le congé de paternité est par ailleurs passé d'une à trois semaines.

Equilibre entre vie professionnelle et vie privée

La Commission du personnel s'engage en faveur des collaborateurs de la BNS et participe à la définition des conditions de travail. Elle favorise la communication entre la Direction de la Banque et les collaborateurs. Les membres de la Commission du personnel sont élus par les collaborateurs pour une durée de quatre années.

Commission du personnel

A la Banque nationale, la gestion de la santé vise à permettre aux collaborateurs de préserver leur santé et de rester performants à long terme. Pour ce faire, la BNS propose d'une part à son personnel une vaste gamme de mesures préventives telles que des bilans de santé, le vaccin contre la grippe, des postes de travail ergonomiques ou encore une contribution financière annuelle à la promotion individuelle de la santé. D'autre part, les collaborateurs peuvent également participer à des séminaires et à des formations sur le thème de la santé, ou devenir membres du Club de sport de la BNS et profiter ainsi d'un large éventail d'activités physiques et sportives.

Gestion de la santé au sein de l'entreprise

Les restaurants du personnel des sites de Berne et de Zurich veillent à offrir une alimentation équilibrée. En mettant l'accent sur des produits régionaux et de saison issus de modes de production durables, ils proposent des menus préparés selon les directives de la Société Suisse de Nutrition (voir chapitre 4.2, encadré «Restauration du personnel et durabilité»).

Pour que l'offre proposée par la Gestion de la santé puisse pleinement déployer ses effets, encore faut-il qu'elle soit utilisée par les collaborateurs. Le Fit Challenge 2019 de la BNS s'y est employé en incitant de manière ludique les collaborateurs à s'informer sur des thèmes liés à la santé, mais aussi à agir en conséquence et à mettre à profit les diverses offres proposées. Ce concours a rassemblé 235 personnes réparties en 42 équipes. Pendant trois semaines, les thèmes de la santé et de la performance ont ainsi été abordés activement.

Responsabilité sociale

L'offre individuelle de soutien (*case management*) entend garantir des conditions optimales en cas de maladie ou d'accident, de même que des conditions idéales pour un retour rapide dans le monde du travail. En outre, les collaborateurs qui rencontrent des problèmes d'ordre privé ou professionnel bénéficient d'un service de conseil social externe, anonyme et gratuit.

Bénévolat

La Banque nationale soutient l'engagement et les compétences sociales de ses collaborateurs en organisant des activités bénévoles auxquelles chacun d'entre eux peut consacrer un jour de travail par année. Dans le cadre de cette initiative, la BNS collabore principalement avec la coopérative d'alpage de Hasliberg.

CHIFFRES CLÉS RELATIFS AUX COLLABORATEURS

	2015	2016	2017	2018	2019
Effectifs					
Nombre de collaborateurs ¹	860	870	902	923	934
Nombre de postes en équivalents plein temps ¹	794,3	800,8	826,4	848,7	855,2
Femmes (en %)	31,2	30,5	31,7	31,6	31,8
Hommes (en %)	68,2	69,5	68,3	68,4	68,2
Taux de fluctuation ² (en %)	2,7	4,1	3,2	3,9	4,4
Femmes	4,0	7,5	4,0	6,2	5,1
Hommes	2,2	2,5	2,8	2,9	4,1
Santé et sécurité au travail					
Jours d'absence par collaborateur	5,4	5,1	4,9	5,5	5,2
Pour cause de maladie	4,9	4,4	4,4	5,0	4,5
Pour cause d'accident (professionnel et non professionnel)	0,5	0,7	0,5	0,5	0,7
Formation et perfectionnement					
Nombre moyen de jours de formation ou de perfectionnement par collaborateur	3,8	3,8	3,4	2,7	3,8
Coûts de formation par collaborateur (en francs)	2 537	2 672	2 449	1 668	2 164
Taux de formation et de perfectionnement (au moins une formation par année, en %)	71,9	63,9	49,3	67,6	45,9
Promotion de la relève					
Apprentis (de commerce et en informatique)	24	25	20	21	22
Stagiaires de niveau universitaire	–	–	28	32	34
Diversité et égalité des chances					
Taux de collaborateurs à temps partiel ³ (en %)	21,5	22,9	25,7	24,5	26,0
Femmes	50,7	56,2	56,3	52,9	54,9
Hommes	8,3	8,3	11,5	11,4	12,6
Proportion de femmes cadres (en %)	29,1	26,8	26,4	26,3	26,0
Proportion de femmes membres de la direction (en %)	14,9	16,3	17,4	18,3	18,4
Moyenne d'âge	44,4	44,6	43,9	44,9	45,2
Moyenne d'ancienneté (en années)	10,4	10,5	9,5	9,8	9,8
Taux d'attribution de postes en interne ⁴ (en %)	52,4	35,4	50,0	45,5	55,1
Part des collaborateurs de nationalité étrangère (en %)	10,6	11,0	12,0	12,3	11,9
Bénévolat (nombre de collaborateurs)	57	50	46	28	22

1 Effectifs permanents enregistrés le 31 décembre, à savoir tous les collaborateurs fixes, y compris les collaborateurs auprès du FMI et de l'OCDE, mais sans les apprentis.

2 Le taux de fluctuation est indiqué en termes nets: total des départs, sans les retraites ni les décès.

3 Conformément à la pratique de l'Office fédéral de la statistique (OFS), le taux d'occupation considéré comme partiel doit être inférieur à 90%.

4 Part des postes vacants pourvus en interne.

– Données non disponibles (recensement uniquement depuis 2017).

La BNS détentrice de connaissances spécialisées

3.1 FORMATION ÉCONOMIQUE

Détentrice de connaissances spécialisées dans le domaine économique, la Banque nationale réalise ses propres travaux d'analyse et de recherche en vue d'accomplir les tâches légales qui lui incombent. Elle consolide et étend ainsi notamment les savoirs disponibles dans l'optique de ses décisions de politique monétaire et s'assure que les connaissances de ses économistes demeurent à la pointe de la science.

La Banque nationale attache une grande importance à la diffusion de connaissances spécialisées et à la formation de la population dans le domaine économique. Son engagement en la matière est très varié: il va d'un centre d'études pour les spécialistes des banques centrales et les économistes (Gerzensee) à un centre d'information et de conférences au siège de la BNS (Zurich), en passant par une offre de formation destinée aux écoles. En outre, la Banque nationale rend accessible au public une partie de ses travaux de recherche.

Centre d'études de Gerzensee: lieu de recherche et de formation universitaires

Créé en 1984 par la Banque nationale sous la forme d'une fondation, le Centre d'études de Gerzensee est voué à la recherche universitaire, à l'échange scientifique et à la formation de spécialistes du secteur bancaire et d'économistes venant de Suisse et de l'étranger. Il propose essentiellement des cours pour doctorants en économie et des formations de deux ou trois semaines destinées aux collaborateurs de banques centrales étrangères. De plus, diverses conférences scientifiques ont lieu chaque année dans ses locaux.

En 2019, six cours à l'intention de collaborateurs d'autres banques centrales ont été organisés sur une durée totale de quinze semaines. Les 161 personnes qui y ont participé provenaient de 86 institutions.

Les cours pour doctorants (Swiss Program for Beginning Doctoral Students) se sont quant à eux étalés sur treize semaines de formation et six jours d'examen: 34 participants ont achevé le programme en 2018/2019. Le cursus 2019/2020 accueille, lui, 33 doctorants.

Les cours d'économie et de droit destinés aux doctorants avancés ainsi qu'aux membres de facultés (Advanced Courses in Economics and Courses in Law and Economics for Doctoral Students and Faculty Members) se sont échelonnés sur huit semaines et ont été suivis par un total de 189 personnes venues de Suisse et de l'étranger.

En outre, le Centre d'études de Gerzensee a accueilli cinq conférences scientifiques consacrées à différents thèmes économiques. Celles-ci se sont étalées sur une durée totale de 26 jours, et plus de 200 personnes y ont participé.

Pour la Banque nationale, encourager l'éducation économique et financière de base revêt une importance particulière. La population suisse est en effet directement concernée par la politique monétaire, puisqu'elle est régulièrement appelée à se prononcer sur des questions qui s'y rapportent dans l'exercice de ses droits démocratiques. La BNS a donc lancé en 2007 son offre de formation Iconomix (www.iconomix.ch), qui a vocation à susciter l'intérêt pour les questions économiques tout en améliorant la compréhension des fondements de l'économie.

Iconomix: une offre de formation destinée aux écoles

Iconomix offre un soutien à l'enseignement de l'économie dans les écoles du degré secondaire II, soit les gymnases ou collèges et les établissements de formation professionnelle. L'accent y est mis sur une approche active et dynamique: l'offre compte notamment des jeux éducatifs, des simulations et des cas pratiques sur différents thèmes économiques, abordés par exemple dans les modules «Division du travail et commerce», «Marché et formation des prix» ou «Politique monétaire». En 2019, 1 410 enseignants du degré secondaire II qui donnent des cours relatifs à l'économie et à la société ont utilisé la plate-forme Iconomix. En d'autres termes, environ un tiers du groupe cible, composé d'un peu plus de 4 200 personnes, a recouru à l'offre.

En 2019, Iconomix a proposé 103 modules en français, en allemand, en italien et en anglais. Iconomix compile également des liens vers des ressources de tiers (articles, vidéos, sites Internet, graphiques interactifs, etc.) sur des sujets liés à l'actualité économique. Fin 2019, quelque 1 430 liens étaient disponibles sur la plate-forme. Accessible gratuitement en ligne, celle-ci a enregistré plus de 115 000 visites et près de 73 000 téléchargements de contenus didactiques numériques en 2019. A cela s'ajoutent plus de 900 commandes de matériel (journaux pour la classe, sets de jeu et brochures) par les enseignants. Par ailleurs, quelque 540 d'entre eux ont participé à l'une des 22 manifestations qui leur étaient destinées tant en Suisse romande qu'en Suisse alémanique.

Notre Banque nationale:
moyen d'information destiné
au grand public

Destiné aux écoles et à un large public, le moyen d'information *Notre Banque nationale* se compose d'un site Internet (<http://our.snb.ch>) et d'une brochure, qui expliquent de façon claire le monde de la BNS, la politique monétaire, l'importance de la stabilité des prix, l'histoire du cours plancher et d'autres thèmes. Ces moyens d'information sont disponibles en français, en allemand, en italien et en anglais.

Cycle de conférences,
publications spécialisées et
charges d'enseignement

En 2016, la Banque nationale a lancé un cycle de conférences publiques en l'honneur du centenaire de l'économiste suisse Karl Brunner (1916-1989), la Karl Brunner Distinguished Lecture Series. En 2019, elle a eu le plaisir d'accueillir Raghuram Rajan, professeur à l'Université de Chicago, qui fut économiste en chef du Fonds monétaire international (FMI) et gouverneur de la banque centrale d'Inde. Son exposé s'intitulait «The spillovers from monetary policy».

Par ailleurs, le premier tome de la Karl Brunner Distinguished Lecture Series est paru en 2019 aux éditions universitaires MIT Press. Intitulé *Reform of the international monetary system – why and how?*, cet ouvrage repose sur l'exposé qu'a donné John Taylor, professeur à l'Université Stanford, à l'automne 2017. Portant le titre *The long journey of central bank communication*, le deuxième tome est également paru en 2019. Il se fonde sur l'exposé qu'Otmar Issing, ancien économiste en chef et membre honoraire du directoire de la Banque centrale européenne, a présenté à l'automne 2018.

La Banque nationale publie une partie de ses travaux de recherche dans deux séries, les SNB Working Papers et les SNB Economic Studies. Présentées chaque année au public de manière détaillée dans le *SNB Research Report*, les activités de recherche de la BNS sont aussi documentées de façon succincte dans le *Compte rendu d'activité* (qui fait partie du *Rapport de gestion*) à l'intention de l'Assemblée fédérale.

Enfin, des économistes de la BNS donnent des cours dans des universités suisses. Ils transmettent ainsi leurs connaissances macroéconomiques selon une approche pratique, mais aussi des savoirs théoriques dans des domaines spécifiques comme la stabilité financière ou le marché monétaire. En 2019, les économistes de la BNS ont ainsi proposé 21 cycles de conférences au total, notamment en macroéconomie et en économie monétaire.

En octobre 2019, la Banque nationale a ouvert le Forum BNS au siège de Zurich. Accessible au public, cet espace propose une vaste offre d'informations. Dans le hall d'entrée, les visiteurs peuvent prendre connaissance de cette offre et des manifestations organisées au Forum. L'espace découverte adjacent constitue une invitation à l'apprentissage par l'expérience: doté d'une paroi multimédia interactive consacrée aux billets de banque et à une sélection de thèmes relatifs à la BNS, il abrite également une petite galerie où un livre mural retrace la genèse de la nouvelle série de billets de banque. Au centre d'information, où se situe un comptoir d'accueil, les visiteurs ont accès à toute une gamme de moyens d'information sur la Banque nationale, notamment des ouvrages de la bibliothèque, du matériel d'archive, des statistiques ou des publications.

Centre d'information et
de conférences Forum BNS
au siège de Zurich

Le Forum offre en outre aux visiteurs un certain nombre de postes de travail. Il leur permet également d'échanger leurs impressions avec des collaborateurs de la BNS. La Banque nationale utilise l'infrastructure de conférences du Forum pour organiser des manifestations. Les chercheurs et conseillers externes travaillant à la BNS pour une période restreinte disposent par ailleurs de bureaux «visiteurs».

3.2 NORMES ET VALEURS

La Banque nationale adhère à des normes et à des valeurs supérieures qui guident son action. Ces dernières figurent notamment dans sa Charte. La crédibilité est le principal capital de la Banque nationale. Par son action, la BNS entend créer la confiance et veiller à la bonne réputation de l'institution. Sa gouvernance d'entreprise garantit que l'organisation et les processus sont axés sur l'accomplissement des tâches de l'institution et que la renommée de cette dernière est préservée. La Banque nationale respecte les principes du développement durable et ménage les ressources naturelles dans l'exercice de ses activités.

Charte et Code de conduite

Dans son Code de conduite, la Banque nationale détermine les valeurs et principes qui constituent la base du comportement qu'elle attend de ses collaborateurs. Le Code de conduite revêt une importance majeure, car la réputation de la Banque nationale dépend dans une large mesure de l'intégrité, des compétences spécifiques et du comportement de chaque collaborateur. Il est complété par des prescriptions internes, telles que des directives ou des lignes directrices s'appliquant au personnel.

**Service spécialisé
Compliance**

La compliance fait partie intégrante d'une bonne gestion d'entreprise. En encourageant une culture d'entreprise intègre et respectueuse des règles, elle protège la réputation de l'établissement et contribue à une vie économique basée sur la bonne foi. Le service spécialisé Compliance de la Banque nationale soutient les dispositions visant à mettre en place des processus durables et veille à l'application de la Charte, du Code de conduite et des règlements correspondants de la BNS.

**Placements financiers et
opérations financières à titre
privé des collaborateurs**

Afin d'éviter l'abus d'informations confidentielles, certaines restrictions s'appliquent aux placements financiers et aux opérations financières effectués à titre privé par les collaborateurs de la Banque nationale. Ces restrictions visent également à protéger ces derniers de l'apparence d'un usage abusif d'informations. L'observation de ces règles est vérifiée au moyen de contrôles réguliers.

Cadeaux et invitations

Le personnel de la Banque nationale est également tenu d'observer des règles concernant les cadeaux et les invitations. Ces règles ont pour but de garantir l'objectivité et la liberté d'action des collaborateurs dans le cadre de leurs relations professionnelles, afin d'éviter toute dépendance, prise d'influence inopportune ou corruption. La bonne réputation, l'intégrité et l'indépendance de la Banque nationale sont ainsi protégées.

Achats

Les principes applicables aux achats visent à réduire les risques susceptibles de nuire à la réputation de la BNS et d'entraîner pour elle d'autres préjudices. Ces principes incluent l'évitement des conflits d'intérêts, la confidentialité des informations et la documentation minutieuse des étapes du processus d'achat.

**Défis liés aux nouvelles
technologies**

Le processus de changement induit par la transformation numérique concerne aussi la Banque nationale. Les nouvelles technologies permettent notamment un traitement efficace et ciblé des données. L'un des défis consiste à garantir la protection de ces dernières au sein des projets concernés.

Les diverses possibilités d'utilisation des médias sociaux et des terminaux mobiles offrent des opportunités nouvelles en termes de communication. Pour la Banque nationale et ses collaborateurs, elles constituent cependant aussi un risque de violation du secret ou d'atteinte à la réputation. Il est donc d'autant plus important de disposer de prescriptions et de processus clairs garantissant une utilisation prudente des médias sociaux et des appareils portables par les collaborateurs. La sécurité de l'information en dépend.

3.3 ART ET CULTURE

Depuis 1980, la Banque nationale acquiert chaque année des œuvres d'artistes suisses contemporains. Sa collection compte environ 2 000 tableaux, dessins, photographies, estampes, objets d'art et vidéos. Ces œuvres ont vocation à décorer les locaux de la Banque. Il arrive qu'elles soient aussi prêtées à des musées. Depuis 1997, la collection est gérée par une curatrice et étoffée avec la collaboration de la Commission interne des beaux-arts.

Collection d'œuvres d'art

Par sa collection, la Banque nationale contribue, dans le cadre des besoins de l'entreprise, à la vie culturelle en soutenant le travail d'artistes suisses. Elle entend ainsi conférer un caractère contemporain à l'institution et rendre les locaux et les espaces de travail attrayants. Les collaborateurs intéressés peuvent participer à des visites guidées organisées dans des musées ou des expositions ainsi qu'au sein des bâtiments de la Banque. En 2019, trois visites guidées ont eu lieu au Kunsthaus de Zurich et au Musée des beaux-arts de Berne. En outre, un vernissage interne incluant une intervention des artistes s'est déroulé, au siège de Berne de même qu'à celui de Zurich.

Contribution culturelle de l'art

En plus d'acquérir des œuvres d'art, la BNS adjuge des mandats relatifs à l'art dans la construction lorsque des travaux de transformation sont entrepris dans ses bâtiments. Les artistes mandatés conçoivent alors des œuvres d'art destinées à un endroit précis. Indissociables du lieu où elles sont installées, ces œuvres ont un rayonnement particulier. En 2019, la BNS comptait treize œuvres d'art dans la construction. L'une d'elles se situe dans la salle des guichets du bâtiment principal de Zurich, et deux autres, dans le foyer des bâtiments situés à la Nüscherstrasse et à la Seefeldstrasse à Zurich. Ces trois œuvres sont accessibles au public.

Art dans la construction

4

Environnement

4.1 PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

Pour son fonctionnement, la Banque nationale consomme de l'énergie et de l'eau, utilise des équipements de production, génère des déchets et occasionne des déplacements professionnels. Dans sa Charte, elle s'engage à fournir ses prestations en ménageant les ressources naturelles.

Ecogestion

La Banque nationale applique depuis 1989 des mesures de protection environnementale. Les premières années, elle s'est surtout attachée à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. En 1996, elle a introduit une écogestion systématique. Depuis, elle établit chaque année un écobilan présentant l'impact écologique du fonctionnement de la Banque tout en proposant des possibilités d'amélioration. Entre 2009 et 2016, la Banque nationale a publié chaque année un rapport sur l'environnement. Depuis 2019, les activités et progrès réalisés en matière d'écogestion font l'objet d'un rapport étendu, qui intègre les aspects de la durabilité à l'échelle de l'entreprise.

TERMES ET DÉFINITIONS

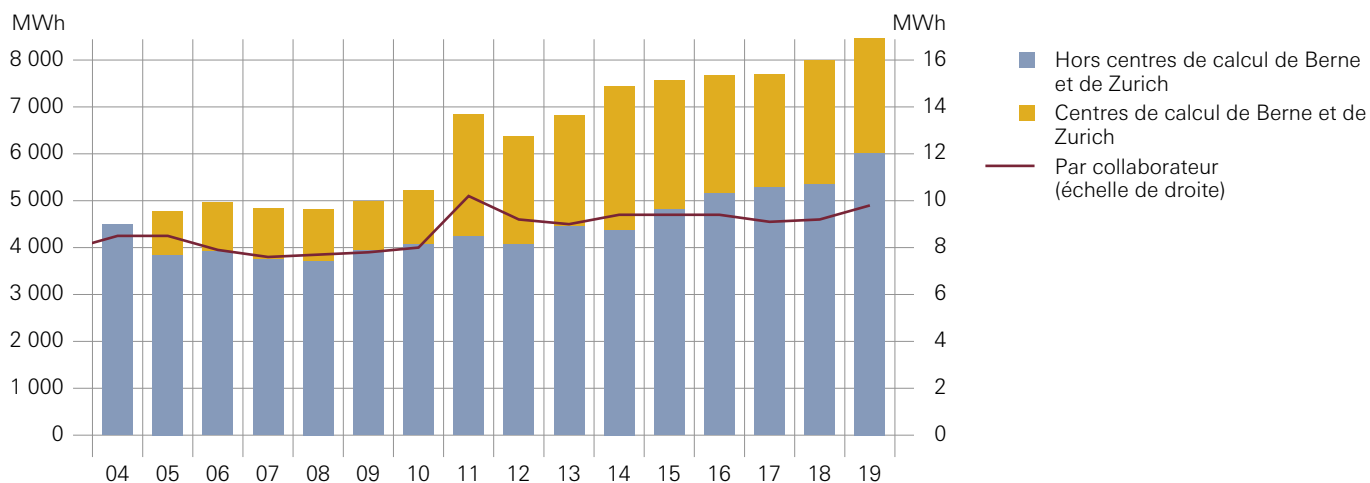
CO ₂	Dioxyde de carbone
Equivalent CO ₂	Quantité de gaz à effet de serre exprimée en équivalents CO ₂
kWh; MWh	Kilowattheure; mégawattheure: unités de mesure de l'énergie; 1 kWh correspond à l'énergie produite par 1 dl de mazout; 1 MWh correspond à 1 000 kWh
Degré-jour de chauffage	Unité de mesure des différences quotidiennes constatées sur une période donnée entre la température à l'intérieur d'un bâtiment (20 °C) et la moyenne de la température extérieure calculée sur tous les jours de chauffage
Gaz à effet de serre	Substance gazeuse qui contribue à l'effet de serre: dioxyde de carbone (CO ₂ , sert de valeur de référence), méthane (CH ₄), protoxyde d'azote (gaz hilarant, N ₂ O), chlorofluorocarbures (CFC) et hexafluorure de soufre (SF ₆)

4.2 PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Limites du système

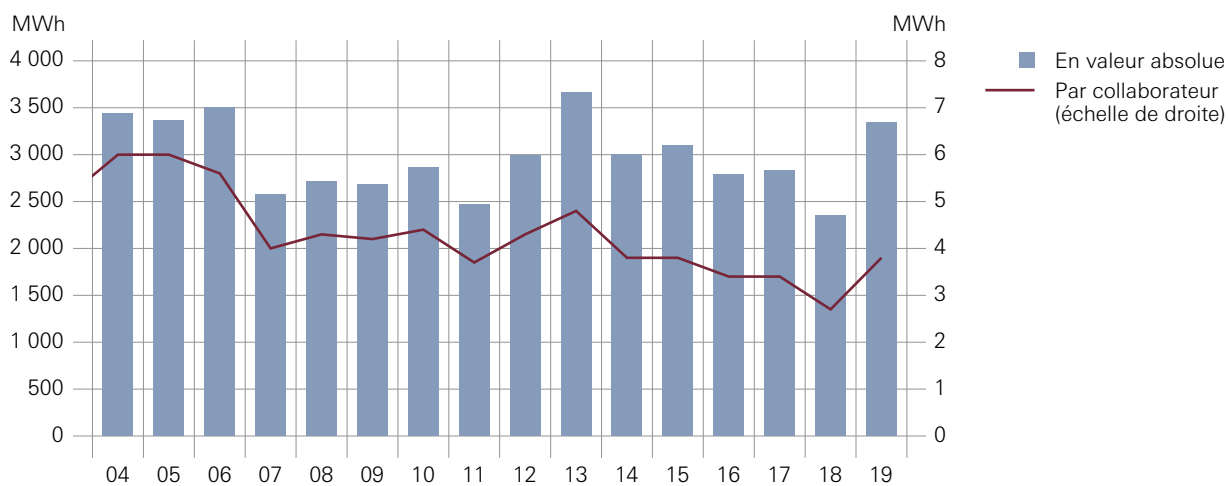
Les limites du système définissent le domaine couvert par le *Rapport de durabilité*. Elles s'appliquent aux processus opérationnels de la Banque nationale, qui se déroulent principalement sur les sites de Berne et de Zurich. Elles englobent également le traitement et la distribution des billets de banque ainsi que leur élimination. Les représentations dans six villes suisses ainsi que la succursale de Singapour sont aussi comprises dans les données environnementales de la BNS, de même que le centre de formation et de vacances à Hasliberg (centre hasli).

CONSUMMATION D'ÉLECTRICITÉ



Source: BNS.

CONSUMMATION D'ÉNERGIE DE CHAUFFAGE



Source: BNS.

Electricité En 2019, la consommation d'électricité a augmenté de 6,7% par rapport à l'année précédente pour s'inscrire à 8,6 millions de kWh. Par collaborateur, elle a progressé de 5,8% et a atteint 9 780 kWh. Cette hausse s'explique par la remise en service, après leur rénovation, du bâtiment principal à Berne et de l'immeuble de la Fraumünsterstrasse à Zurich. Dans les centres de calcul, la consommation d'électricité a en revanche reculé de près de 5%.

Energie de chauffage La consommation d'énergie de chauffage a augmenté de 42% pour s'inscrire à 3,3 millions de kWh. Ici aussi, la remise en service des deux bâtiments rénovés de Berne et de Zurich a joué un rôle essentiel. A cela s'ajoute le nombre supérieur de degrés-jours de chauffage par rapport à l'année précédente (+7% à Berne et +6% à Zurich).

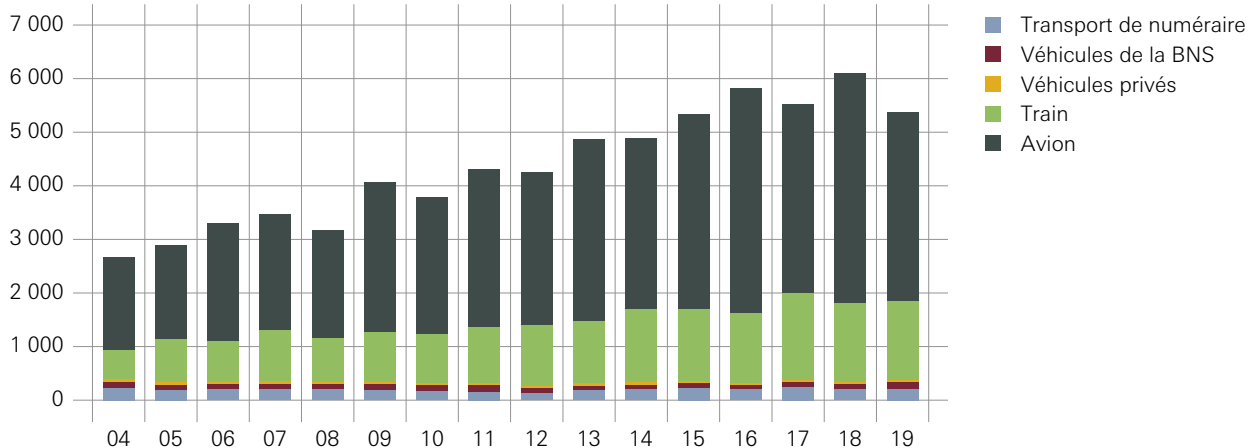
Autre consommation d'énergie Depuis 1999, une installation photovoltaïque est en service au centre hasli. En 2019, la quantité de chaleur ainsi produite s'est élevée à 35 500 kWh, ce qui correspond à 18,4% de la consommation totale d'énergie de chauffage du centre. Par rapport à 2018, les besoins énergétiques globaux y ont diminué de 9%, la consommation d'électricité et celle de chaleur ayant baissé de respectivement 8,4% et 9,5%. Ce net recul s'explique par le fait que la fermeture annuelle du centre a duré deux semaines de plus que d'habitude à l'automne, pour cause de travaux de rénovation (canalisations).

A Bâle, à Genève, à Lausanne, à Lucerne, à Lugano et à Saint-Gall, la Banque nationale gère des représentations dont le but est d'observer la vie économique au sein des régions. En 2019, la consommation d'électricité de ces dernières a légèrement diminué par rapport à 2018, s'inscrivant à 19 000 kWh.

Dans la succursale de Singapour, la consommation d'électricité sert essentiellement à la climatisation. Elle s'est élevée à 58 800 kWh en 2019, soit à un niveau inférieur de près de 1% à celui de l'année précédente.

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

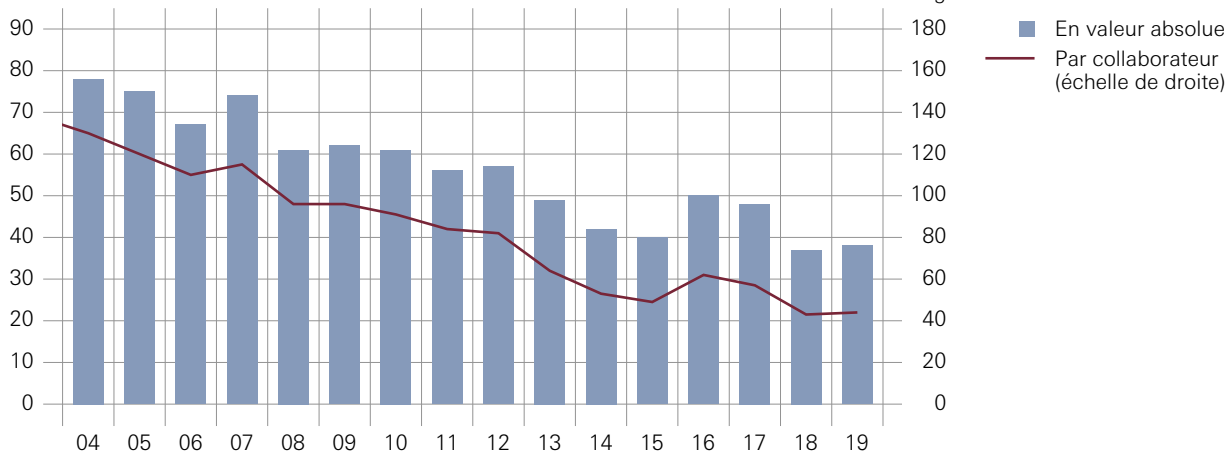
En milliers de km



Source: BNS.

CONSOMMATION DE PAPIER

Tonnes



Source: BNS.

Déplacements professionnels	<p>A la Banque nationale, les déplacements professionnels comprennent les trajets des collaborateurs dans l'exercice de leur fonction, mais aussi les transports de numéraire. En 2019, ils se sont réduits de 12% par rapport à l'année précédente pour s'établir à 5,4 millions de km; le trajet total par collaborateur s'est inscrit à 6 150 km, soit une baisse de 12,4%. Les trajets en avion ont diminué de 18,2% par rapport à 2018. Les distances parcourues avec des véhicules de la BNS et celles effectuées avec des véhicules privés à des fins professionnelles ont augmenté, alors que les trajets en train et les transports de numéraire sont restés stables.</p> <p>La majorité des collaborateurs se rend au travail par les transports publics ou à vélo. La BNS encourage cette forme de mobilité en offrant à son personnel un abonnement demi-tarif et en mettant à sa disposition des places de stationnement pour deux-roues.</p>
Papier	<p>En 2019, la consommation totale de papier s'est élevée à 38,2 tonnes. Sa hausse par rapport à l'année précédente est faible (2,3%), malgré la publication de deux brochures d'information sur les nouvelles coupures de 100 et de 1000 francs. Cela s'explique par une utilisation réduite de papier pour imprimantes et photocopieuses (-11,1%). La consommation de papier par collaborateur et par an s'est établie à 43,6 kg (+1,4%).</p>
Eau	<p>Par rapport à l'année précédente, la consommation d'eau a augmenté en 2019 pour s'établir à 12 640 m³ (+1,3%). La consommation moyenne par collaborateur a atteint 14 620 litres par an, soit 58 litres par jour de travail (+0,6%).</p>
Déchets	<p>Les quantités de déchets de bureau (papier, emballages, appareils électroniques, etc., à l'exclusion des déchets de construction et des déchets de billets de banque) ont augmenté de 3,3% par rapport à l'année précédente pour s'établir à 94 tonnes. Leur volume par collaborateur s'élève ainsi à 109 kg.</p>
Chiffres repères	<p>Pour le calcul et la présentation des chiffres repères écologiques, la BNS se réfère aux chiffres repères 2018 de la VfU (Verein für Umweltmanagement und Nachhaltigkeit in Finanzinstituten).</p>

CHIFFRES REPÈRES ÉCOLOGIQUES¹, EN VALEUR ABSOLUE

	2018	2019	Variation en %
Energie (MWh)	10 360	11 890	+ 14,8
Electricité (MWh)	8 010	8 550	+ 6,7
Chaleur (MWh)	2 360	3 340	+ 41,5
Déplacements professionnels (milliers de km)	6 105	5 370	- 12,0
Trajets en train (en %)	24	27	
Trajets en véhicule (en %)	6	7	
Trajets en avion (en %)	70	66	
Papier (kg)	37 380	38 240	+ 2,3
Part du papier recyclé (en %)	70	60	
Eau (m³)	12 480	12 640	+ 1,3
Déchets² (tonnes)	91	94	+ 3,3
Déchets recyclés (en %)	54	50	
Incinération (en %)	45	49	
Déchets mis en décharge (en %)	0	0	
Déchets spéciaux (en %)	1	1	
Emissions de gaz à effet de serre (tonnes d'équivalents CO₂)	1 730	1 640	- 5,2

1 Les chiffres repères sont indiqués conformément au standard de la VfU qui sert à mesurer la contribution écologique des divers prestataires de services financiers dans l'exercice de leurs activités. La méthode de calcul des émissions de gaz à effet de serre a été actualisée conformément à la norme 2018. Pour plus de détails, voir www.vfu.de.

2 Sans les déchets de construction et de billets de banque, ni les emballages réutilisables pour boissons.

CHIFFRES REPÈRES ÉCOLOGIQUES¹, PAR COLLABORATEUR

	2018	2019	Variation en %
Energie (kWh)	11 960	13 610	+ 13,8
Electricité (kWh)	9 240	9 780	+ 5,8
Chaleur (kWh)	2 720	3 830	+ 40,8
Déplacements professionnels (km)	7 020	6 150	- 12,4
Papier (kg)	43	44	+ 1,4
Eau (litres)	14 530	14 620	+ 0,6
Déchets ² (kg)	106	109	+ 2,8
Emissions de gaz à effet de serre (kg d'équivalents CO ₂)	1 990	1 880	- 5,5

1 Les chiffres repères sont indiqués conformément au standard de la VfU qui sert à mesurer la contribution écologique des divers prestataires de services financiers dans l'exercice de leurs activités. La méthode de calcul des émissions de gaz à effet de serre a été actualisée conformément à la norme 2018. Pour plus de détails, voir www.vfu.de.

2 Sans les déchets de construction et de billets de banque, ni les emballages réutilisables pour boissons.

Restauration du personnel et durabilité

La Banque nationale accorde une grande importance à une restauration du personnel tenant compte de considérations écologiques et sociales. En 2017, elle avait mis en place dans ses restaurants le programme «ONE TWO WE», lancé par le groupe de restauration SV (Suisse). Ce programme vise à optimiser les chaînes de livraison, à augmenter la proportion de produits saisonniers d'origine locale ou issus du commerce équitable et à mettre en œuvre des mesures concrètes permettant de diminuer l'impact sur l'environnement.

L'intégralité de l'offre de viande est désormais d'origine suisse, 63% provenant d'élevages particulièrement respectueux des animaux. Quant à l'offre de poisson, elle est entièrement issue de productions durables, dont 55% sont certifiées ASC/MSC. A compter de 2020, la quasi-intégralité de cette offre proviendra de Suisse. En ce qui concerne les œufs en coquille et le lait, il s'agit depuis 2019 de produits issus de l'agriculture biologique suisse.

Dans le cadre de l'initiative reCircle, qui entend réduire les déchets et préserver les ressources, des boîtes à emporter reBOX sont mises à disposition, depuis août 2019, dans les restaurants du personnel de la BNS. Elles sont réutilisables et s'adressent notamment aux collaborateurs souhaitant emporter leurs plats à l'extérieur du restaurant du personnel de la BNS.

Grâce au programme «ONE TWO WE», la BNS a pu réduire les émissions de gaz à effet de serre des restaurants de Zurich et de Berne de respectivement 19% et 15% entre 2016 et 2018.

Ecogestion des bâtiments à la BNS

Au cours des dix dernières années, la Banque nationale a rénové et transformé plusieurs édifices qu'elle exploite. Il s'agit de bâtiments historiques situés au cœur des villes de Berne et de Zurich.

L'écogestion revêt à cet égard une grande importance, la BNS s'attachant rigoureusement à promouvoir les aspects permettant d'accroître la durabilité. Le défi principal consiste à répondre aux exigences accrues en matière de climat ambiant tout en réduisant les besoins énergétiques. Alors que le chauffage était par le passé au centre des préoccupations, l'élimination de l'excès de chaleur tend aujourd'hui à gagner en importance. Cela s'explique par la hausse du nombre d'outils électroniques ainsi que par la densification des postes de travail, qui conduisent à un accroissement des charges thermiques internes.

A chaque rénovation, les bâtiments sont équipés d'installations techniques modernes et énergétiquement efficaces. Lors de la production de chaleur, l'accent est mis sur la substitution des combustibles fossiles. En ce qui concerne l'enveloppe de ses bâtiments, la BNS accorde une grande attention à l'amélioration énergétique des fenêtres ainsi que, dans la mesure du possible et si cela s'avère judicieux, à l'isolation de la toiture. Etant donné qu'il s'agit d'édifices historiques et donc de structures anciennes, l'isolation de l'enveloppe des bâtiments peut poser des problèmes pour des raisons liées à la physique des constructions. Il convient en outre de respecter les exigences découlant de la conservation du patrimoine.

A Zurich, les bâtiments de la Fraumünsterstrasse et de Seefeld sont reliés au réseau des eaux lacustres (*Seewasserverbund*) du service d'électricité de la ville. Ils sont ainsi chauffés et refroidis avec l'eau du lac. Le refroidissement du bâtiment Metropol s'effectue également avec l'eau du lac; l'édifice est chauffé exclusivement au biogaz, à l'instar du bâtiment principal de la Börsenstrasse et de l'immeuble de la Nüscherstrasse. A Berne, le bâtiment principal sis Place fédérale ainsi que le bâtiment du Kaiserhaus sont chauffés au moyen d'une installation de chaleur à distance.

Les mesures prises ces dernières années pour les immeubles réduisent les émissions de gaz à effet de serre et contribuent ainsi à protéger le climat. Des vérifications sont en cours pour déterminer s'il est techniquement réalisable d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment principal à Zurich, et si un permis peut être délivré à cet effet. Ce projet doit permettre de réaliser l'objectif environnemental consistant à couvrir 1% de la consommation d'électricité de la BNS par le photovoltaïque d'ici 2025.

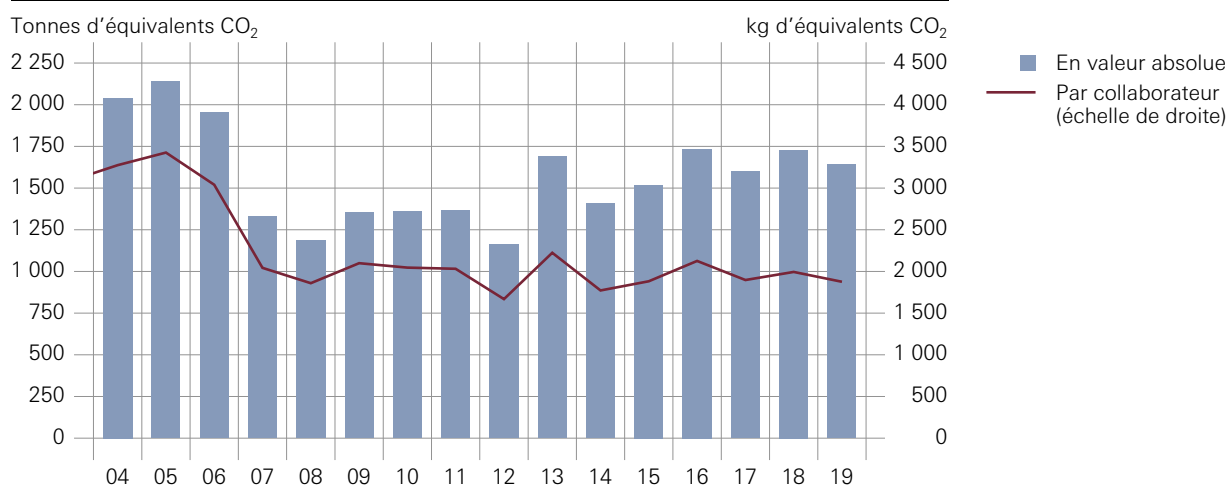
4.3 PROTECTION DU CLIMAT

La Banque nationale a conscience des enjeux environnementaux, économiques et sociétaux liés au changement climatique. Pour les années 2009 à 2016 déjà, elle avait formulé des objectifs environnementaux. Centrés sur la protection du climat, ces derniers ciblaient également deux autres champs d'action: la préservation des ressources et l'efficacité énergétique. Ils ont débouché sur la mise en place d'une stratégie climatique permettant de prendre les mesures qui s'imposent. La Banque nationale a formulé, pour les années 2016 à 2025, des objectifs de protection du climat dans les domaines suivants: électricité provenant de sources renouvelables, déplacements professionnels et émissions de gaz à effet de serre. Elle vérifie tous les ans s'ils sont atteints par rapport à l'année de référence.

Objectifs de protection du climat 2016-2025

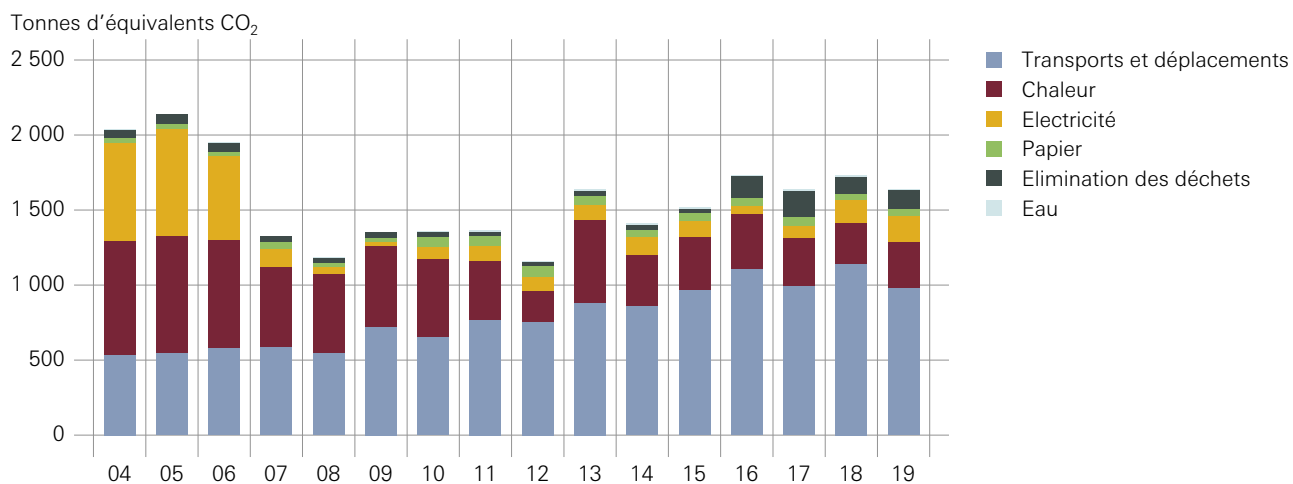
1. La BNS continue de couvrir 100% de sa consommation d'électricité par des énergies renouvelables.
 2. La BNS produit au moins 1% de son électricité avec ses propres installations photovoltaïques.
 3. Les déplacements professionnels par collaborateur sont stabilisés, voire si possible réduits.
 4. Les émissions de gaz à effet de serre par collaborateur sont réduites de 10%.
 5. Les émissions inévitables de gaz à effet de serre continuent d'être intégralement compensées.
-

ÉMISSIONS TOTALES DE GAZ À EFFET DE SERRE



Source: BNS.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SELON L'UTILISATION



Source: BNS.

La stratégie de la Banque nationale en vue de diminuer les émissions de gaz à effet de serre résultant de ses activités opérationnelles et de protéger ainsi le climat comprend quatre paliers: d'abord éviter ces émissions, puis les réduire et les remplacer grâce à l'utilisation de sources énergétiques peu génératrices d'émissions, avant de les compenser.

En vue d'éviter les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du premier palier, la consommation d'énergie des diverses installations techniques et leurs réglages sont régulièrement contrôlés. Cela permet de prendre les mesures de correction et d'optimisation qui s'imposent. De plus, les collaborateurs sont encouragés à adopter un comportement éco-citoyen.

En vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre, une attention particulière est accordée, lors des investissements, à la réduction de la consommation des ressources et à l'augmentation de l'efficacité énergétique. Des mesures techniques sont également mises en œuvre lors des rénovations de bâtiments. L'utilisation de l'eau du lac de Zurich à des fins d'abaissement de la température en constitue un exemple.

Depuis 2009, les sites en Suisse couvrent leur consommation d'électricité par du courant écologique, issu de l'énergie hydraulique et solaire. Afin de remplacer l'énergie fossile qu'est le gaz naturel, la Banque nationale lui substitue des sources d'énergie renouvelable. Depuis 2018, la BNS couvre ainsi l'ensemble de la consommation en gaz des sites de Zurich par du biogaz. Ce dernier est produit par la société Energie 360° dans des usines régionales, à partir de déchets organiques (déchets verts, restes de repas, etc.).

Depuis 2011, les processus opérationnels de la Banque nationale présentent un bilan neutre en matière d'émissions de gaz à effet de serre, les émissions inévitables étant compensées.

Projets de protection du climat et certificats de réduction d'émissions

La compensation des émissions de gaz à effet de serre au moyen de certificats de réduction constitue un élément de la stratégie climatique poursuivie par la BNS. Les émissions compensées sont celles qui ne peuvent pas être évitées, telles que les déplacements professionnels effectués en avion. En acquérant les certificats susmentionnés, la Banque nationale peut faire valoir des baisses des émissions correspondantes.

L'endroit où les émissions sont réduites ne revêt guère d'importance étant donné que les phénomènes climatiques sont planétaires. Les coûts liés à la réduction d'émissions varient fortement d'un pays à l'autre. En agissant dans des régions où ceux-ci sont peu élevés, l'impact climatique visé peut être accru, d'autant que les frais correspondants sont relativement onéreux en Suisse. Les certificats de réduction d'émissions permettent de négocier, via des projets de protection du climat, des baisses d'émissions de gaz à effet de serre.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre rendue possible par les projets de protection du climat doit pouvoir être mesurée conformément à des normes reconnues au niveau international. La BNS soutient les trois projets ci-dessous:

Parcs éoliens en Nouvelle-Calédonie: ces parcs recourent à une technologie moderne pour produire de l'énergie renouvelable tout en traitant les problèmes écologiques et sociaux. Le projet est destiné à relancer l'économie locale en créant des emplois sur place, tant durant la phase de construction que lors de l'exploitation. De plus, il favorise le transfert de connaissances par l'utilisation de nouvelles technologies.

Projet de géothermie «Dora II» en Turquie: l'exploitation du champ géothermique du fossé du Grand Méandre (Büyük Menderes) permet de générer un courant propre et renouvelable. En plus de ses avantages écologiques permettant de remplacer les sources provenant de combustibles fossiles, le projet favorise le secteur des énergies renouvelables en Turquie. Il crée aussi des emplois, ce dont profitent les communes avoisinantes.

Installations photovoltaïques en Thaïlande: le projet comprend la mise en place et l'exploitation de dix installations photovoltaïques situées au centre de la Thaïlande. Il permet ainsi de couvrir les besoins énergétiques de communes voisines, ce qui réduit la dépendance du pays aux importations. En outre, le projet améliore les infrastructures locales tout en offrant des possibilités d'emploi dans les domaines de la fabrication, du montage, de l'exploitation et de la maintenance des installations.

Les rapports de validation concernant ces trois projets sont publiés dans des registres officiels et peuvent être consultés dans le Gold Standard Registry (sur www.goldstandard.org) qui en présentent les descriptifs et rapports de suivi.

Le protocole des gaz à effet de serre (Greenhouse Gas Protocol) est une norme de comptabilisation des émissions reconnue au niveau international (www.ghgprotocol.org). Ce système classe les émissions en trois champs d'application (*scopes*): les émissions directes, les émissions indirectes et les autres émissions indirectes.

Emissions de gaz à effet de serre évaluées selon le protocole en la matière

Le fonctionnement de la Banque nationale donne lieu à des émissions directes de gaz à effet de serre (*scope 1*) résultant de la production de chaleur au moyen de combustibles, des transports de numéraire ainsi que des trajets effectués avec les véhicules de la BNS dans le cadre de l'activité opérationnelle des collaborateurs. Les émissions indirectes (*scope 2*) regroupent les émissions attribuables à la production d'électricité et de chaleur à distance chez les fournisseurs. Les autres émissions indirectes (*scope 3*) comprennent les émissions en amont et en aval de la production de biogaz, de la fabrication de papier, du traitement des eaux et de l'élimination des déchets, ainsi que celles liées au trafic ferroviaire, aux voyages en avion et aux déplacements professionnels des collaborateurs avec leur véhicule privé. En 2019, la majeure partie des émissions de gaz à effet de serre a résulté des *scope 2* et 3 (respectivement 8% et 86%). Celles qui étaient directement occasionnées par le fonctionnement de la Banque nationale n'ont représenté que 6% (*scope 1*).

Emissions de gaz à effet de serre en 2019

En 2019, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 5,2% pour s'établir à 1 640 tonnes d'équivalents CO₂. Consommant beaucoup de carburants et de combustibles fossiles, les déplacements professionnels (59,5%), en particulier les trajets en avion, et les installations de chauffage (19%) restent les principales causes des émissions de gaz à effet de serre. Les autres facteurs d'émissions sont la consommation d'électricité (10,5%), le papier (2,5%), l'élimination des déchets (8%) et la consommation d'eau (0,5%).

Les émissions de gaz à effet de serre par collaborateur se sont établies à 1 880 kg par an et ont donc enregistré une baisse de 5,5% par rapport à 2018.

Voyages en avion et émissions de gaz à effet de serre

Les trajets en avion représentent en kilomètres la plus grande partie des déplacements professionnels effectués par les collaborateurs de la BNS. Leur distance a plus que doublé entre 2004 et 2019, passant de 1,7 à 3,5 millions de kilomètres. Une stabilisation a toutefois pu être observée au cours des dernières années. Cette hausse est en grande partie due au fait que la BNS participe davantage à la coopération monétaire internationale et qu'elle a adhéré à des organisations internationales. Comme les lieux où se déroulent les rencontres et conférences internationales varient d'une année à l'autre, les distances parcourues en avion par les collaborateurs fluctuent. Depuis quelques années, les rencontres de banques centrales organisées par la Banque des Règlements Internationaux (BRI) n'ont ainsi plus uniquement lieu à Bâle, mais se déroulent aussi dans ses bureaux de représentation en Asie ou en Amérique latine. Enfin, les trajets des collaborateurs entre la succursale de la BNS à Singapour et la Suisse se font également ressentir.

Les voyages en avion comptent parmi les principaux facteurs d'émission de gaz à effet de serre de la BNS. Non seulement ils se répercutent sur le bilan de ses émissions de gaz à effet de serre, mais ils prennent aussi beaucoup de temps aux collaborateurs. Aussi la Banque nationale a-t-elle fortement développé ces dernières années les équipements permettant d'organiser des vidéoconférences. Ces installations suscitent un vif intérêt, en particulier les outils de communication numériques, qui sont très utilisés dans le cadre des échanges réguliers avec les collaborateurs de la succursale de la BNS à Singapour.

Par rapport à l'année de référence 2016, les émissions totales de gaz à effet de serre par collaborateur en 2019 ont reculé de 11,6%. Les déplacements professionnels par collaborateur ont pu être réduits de 14,1% lors de la même période.

Réalisation des objectifs de protection du climat

OBJECTIFS DE PROTECTION DU CLIMAT 2016-2025: ÉTAT DE RÉALISATION

	Objectif jusqu'en 2025	Etat 2019	Année de référence 2016	Variation jusqu'en 2019 en %
Changement climatique				
Couvrir 100% de la consommation d'électricité par des énergies renouvelables (en %)	100	100	100	
Produire au moins 1% de l'électricité par les installations photovoltaïques de la BNS (en %)	1	0	0	
Diminuer de 10% les émissions de gaz à effet de serre par collaborateur (kilogrammes d'équivalents CO ₂)	1 913	1 880	2 126	-11,6
Compenser à 100% les émissions inévitables de gaz à effet de serre (en %)	100	100	100	
Déplacements professionnels				
Stabiliser le volume par collaborateur des déplacements effectués (km)	7 153	6 146	7 153	-14,1

Editeur

Banque nationale suisse
CH-8022 Zurich
Téléphone + 41 58 631 00 00

Langues

Français, allemand, italien et anglais

Conception

Interbrand AG, Zurich

Composition

NeidhartSchön AG, Zurich

Copyright

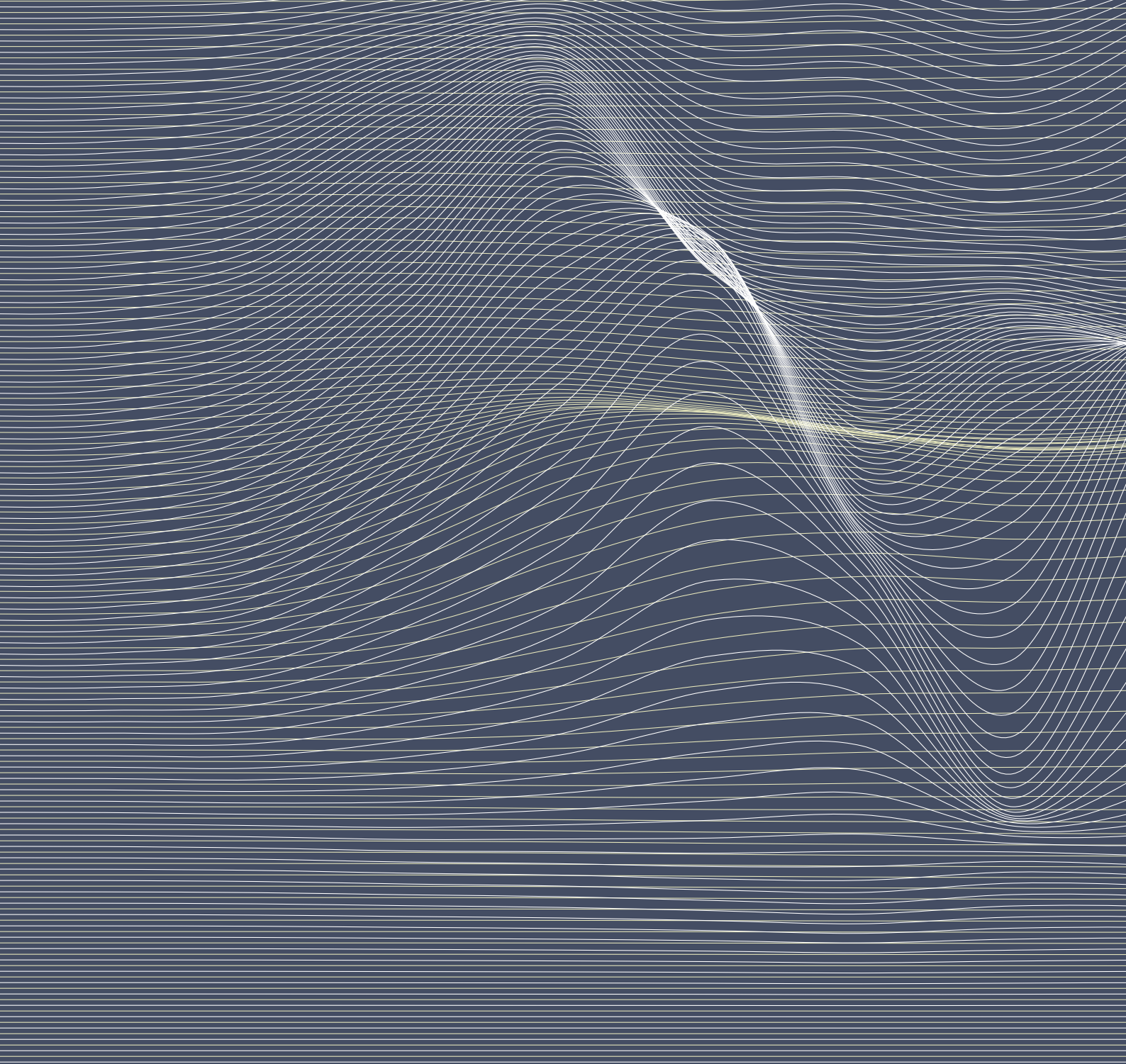
La reproduction et l'utilisation des chiffres
à des fins non commerciales sont autorisées
avec indication de la source.

Dans la mesure où les informations et les
données proviennent manifestement de
sources tierces, il appartient à l'utilisateur de
ces informations et de ces données de
respecter d'éventuels droits d'auteur et de se
procurer lui-même, auprès des sources tierces,
les autorisations en vue de leur utilisation.

Publication

Mars 2020

ISSN 2624-9197 (version électronique)



SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK

